CONSTRUCTION

Expérience industriel et commercia 450-442-1171 CV: mlariviere@enixum.com INSTALLATEUR d'armoires de cuisine avec carte CCQ, à contrat ou salaire compétitif, Mtl et env. 514-236-2408

ELECTRICIEN(NE) COMPAGNON OU APPRENTI

APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES

444

MÉTIERS DE LA

CONSTRUCTION

AAA- Surintendant de Chantier

Immobilier pour la région des Basses-Laurentides (St-Jérôme) œuvrant dans le domaine commercial et industriel recherche un surintendant

de chantier. Expérience requise. S.V.P. Faites parvenir votre C.V. à roger@constructiondesjardins.com

Appel d'offres

Montréal ∰

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD DIRECTION DE LA PERFORMANCE, DU GREFFE ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant onze heures (11 h), à la date ci-dessous, à l'adresse suivante : Mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord, 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord, H1H 5R5, au Bureau d'accès Montréal, à l'attention de la secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Me Marie-Marthe Papineau pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : 1077

Descriptif: Réaménagement du parc Aimé-Léonard.

Date d'ouverture : 10 février 2021 Dépôt de garantie: 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à appelsdoffres.mtlnord@ville.montreal.gc.ca

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 20 ianvier 2021 sur le SEAO.

Visite supervisée des lieux : Oui, obligatoire :

La date limite pour prendre rendez-vous est le 27 janvier 2021 à 14h, à l'adresse courriel suivante : pelsdoffres.mtlnord@ville.montreal.gc.ca

Les visites auront lieu le 01 et le 02 février 2021, selon l'horaire suivant : 8h, 9h, 10h, 11h, 13h, 14h

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions recues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 20 janvier 2021

La secrétaire d'arrondissement Marie-Marthe Papineau, avocate

AVIS LÉGAUX

JDM2314671

AVIS LÉGAUX



722

AVIS RADIATION TEMPORAIRE

722

AVIS est par les présentes donné que je p' Jean Demers, exerçant la profession de médecin vétérinaire à Boucherville, a été déclaré coupable le 29 septembre 2020, par le Conseil de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, notamment des infractions suivantes à savoir :

Chef 7: Le ou vers le 1 movembre 2016, n'a pas appliqué un protocole anesthésique et analgésique conforme aux normes de pratiques reconnues en procédant à l'induction par voie intramusculaire plutôt qu'intraveineuse et en utilisant un mélange nommé K.V.A.A.T. préparé à l'avance, contrevenant ainsi à l'article 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires;

Chef 9 : Le ou vers le 16 février 2017, n'a pas appliqué un protocole anesthésique et analgésique conforme aux normes de pratiques reconnues en utilisant un mélange nommé K.V.A.A.T. préparé à l'avance et en utilisant du butorphanol dont la durée d'action est insuffisante, contrevenant ainsi à l'article 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires;

I, 12 et 14 :
Le ou vers le 21 avril 2016, le ou vers le 2 mai 2017 et le ou vers le
23 octobre 2017, n'a pas appliqué un protocole anesthésique et
analgésique conforme aux normes de pratiques reconnues en procédant
à l'induction par voie intramusculaire plutôt qu'intraveineuse, en utilisant
un mélange nommé K.V.A.A.T. préparé à l'avance et en utilisant du
butorphanol dont la durée d'action est insuffisante, contrevenant ainsi à
l'article 4 du Code de déontologie des médecins vétérinaires.

Le 17 décembre 2020, le Conseil de discipline imposait au D^r Jean Demers une radiation temporaire du tableau de l'Ordre pour une période d'un mois à l'égard de chacun des chefs 7, 9, 11, 12 et 14 de la plainte modifiée, ces périodes de radiation devant être purgées de manière concurrente entre elles.

Les parties ayant renoncé au délai d'appel, le Dr Jean Demers est donc radié du tableau de l'Ordre pour une période d'un mois à compter du 22 décembre 2020.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du *Code des*

Me Sylvie Lavallée, avocate Secrétaire du Conseil de discipline

450 SÉCURITÉ

SURVEILLANT(E) de nuit, immeuble résidentiel, Centre-Ville de Montréal résidentiel, Centre-Ville de Montréal Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 17h à 5h am, 14\$/h. 514-931-7271

SERVICES 452 MÉNAGERS

LE GROUPE GENIX est à la recherche d'un COUPLE POUR CONCIERGERIE à plein temps. Expérience minimum 5 ans. Appartement fourni + Hydro. Salaire intéressant. Appelez Lise: 450-465-7737 ou envoyer CV à

VENTE ET 458 MARKETING

Toitures Signature cherche VEN-DEUR(EUSE)S, véhicule fourni, Leads, porte-à-porte, 1000\$/sem. et +, permis de conduire obligatoire. (514)653-8363



DIVERS 517 À VENDRE



carrousel de la vie: 15\$ # réf: ASIN: B08T4MLN3M 438-888-3799

534 MUSIQUE

Accordéon, 120 basses, piano, Dubald, 400\$; Accordéon Rossy, 120 basses, neuve. (514)944-0575

724 **AVIS PUBLICS**

724

Avis public

Montréal∰

ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

de permis de démolition tiendra une séance virtuelle le 11 février 2021 afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014), sur les demandes numéros :

le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autre que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citovens, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. annoncée au préalable par un avis public;

Ainsi toute personne peut transmettre son opposition par écrit relativement à ces demandes de démolition jusqu'au 4 février 2021 de la manière suivante :

- (Québec) H4C 2K4;
- greffesud-ouest@montreal.ca:
- articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **4 février 2021** pour être considérée, et ce,

Toute personne adressant une opposition doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'adresse de

Fait à Montréal, le 20 janvier 2021.



612 DÉNEIGEMENT

AMÉLIORATIONS

ET ENTRETIEN

DENEIGEMENT TOITURE (438) 863-0105



657 **ORGANISME**

Le Mouvement Action Justice a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de sa clinique juridique. Toutes les consultations dans les déférents domaines de droit : civil et criminel sont gratuites. La clinique est ouverte tous les jours de la semaine. Pour rejoindre notre équipe, composez le 514 273-4302 ou bien nous écrire à info@mai-quebec.com



740 720 argent à prêter

PRÊT DE 500\$-700\$

www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454

AVIS PUBLICS

CONSULTATION ÉCRITE

PRENEZ AVIS que le Comité d'étude des demandes ayant trait à la démolition des immeubles portant les

- 5539, rue Laurendeau;
- 2281, rue de Villiers (hangar seulement);
- 6959, rue Beaulieu.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1er étage, Montréal
- en écrivant un courriel à l'adresse :
- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/

indépendamment des délais postaux

l'immeuble concerné doit également être mentionnée.

Le secrétaire d'arrondissement Me Sylvie Parent

JDM2314645

722 AVIS LÉGAUX AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que
suite au décès de Michel DESMARAIS,
en son vivant domicilié au 6590,
avenue Pierre-de-Coubertin, unité 2,
Montréal (Québec), H1N 158, survenu
le 25 avril 2020, un inventaire des
biens du défunt a été déposé et peut
être consulté par les intéressés à
l'étude de Me Francis LANGLOIS,
notaire, sise au 7077, rue Beaubien
Est, bureau 201, à Montréal, (QC),
H1M 2V2.

Fait ce 12 janvier 2021 par Me Francis LANGLOIS, notaire.

SUCCESSION LAURETTE DEMERS AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Laurette Demers survenu le 18 juillet 2020 en son vivant domiciliée au 810, rue Jean-Deslauriers, appartement 404, Boucherville, conformément à la Loi, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur. Cet inventaire peut-être consulté par les intéressés à l'Étude Tremblay, Cossette, Gaudreau & ass s.e.n.c.r.l. sise au 2640, Dulévard Laurier, bureau 1150, Québec G1V 5C2.

Signé ce 18 janvier 2021 Me Sylvie Tremblay, notaire Tremblay, Cossette, Gaudreau et ass.

SERVICES 736 **FINANCIERS**

SOLUTIONS **POUR VOS DETTES!!!** Faites une proposition

à vos créanciers. 0% d'intérêt Laissez-nous vous aider Pas besoin de vous déplacer 7 iours /7 - 📂 8h à 20h MNP Ltée 🕿 514-839-8004

724 **AVIS PUBLICS**

AUTRES VÉHICULES ET SERVICES 800 • 850

800 **AUTOS À VENDRE ACHETONS AUTOS USAGÉES**

INTÉGRITÉ AUTO 514 642-7929





LES PETITES ANNONCES 514 888-8888 IDEM.COM/PETITESANNONCES



724 **AVIS PUBLICS**

724 **AVIS PUBLICS**

DOCUMENTATION

800 AUTOS À VENDRE

800 AUTOS À VENDRE





TOYOTA LAND CRUZER 1978 10568miles Après 19h 450-460-3533

804 FOURGONNETTES ET CAMIONNETTES



827

Achetons autos, camions usagés

FFRRAILLE

724 **AVIS PUBLICS**

Consultation publique Projet de règlement

P-04-047-216 et projet de rèalement P-20-052



Développement, conservation et aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées.

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 14 décembre 2020, le projet de règlement P-04-047-216 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal » et le projet de règlement P-20-052 intitulé « Règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

aux normes de bâtiments.

Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal

Le projet de règlement P-20-052 prévoit notamment préserver les secteurs de conservation et de mise en valeur écologique, permettre les projets d'agrandissement et d'aménagement extérieur, assurer une réduction du nombre d'unités de stationnement et permettre la mise

Les projets d'agrandissement concernent plusieurs bâtiments, notamment le pavillon de la Faculté de musique, le pavillon Marie-Victorin, le CEPSUM, l'École polytechnique et le garage Louis-Colin.

Le projet de règlement permettra la réalisation d'un projet à l'intérieur des limites du site patrimonial déclaré du Mont-Royal. Par conséquent, en vertu du paragraphe 5° de l'article 89 de la Charte de la Ville, certaines dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

Modification au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-216 prévoit notamment une modification de la carte « La densité de construction » de la partie I du Plan d'urbanisme à l'égard des arrondissements d'Outremont et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et des cartes « Les limites de hauteurs », « Les taux d'implantation » et « Les milieux naturels » du document complémentaire (partie III du Plan d'urbanisme).

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles les projets seront présentés et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur les projets de règlement et leurs conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

Les personnes et organismes désirant prendre

connaissance des projets de règlement et de la documentation pertinente sont invités à le faire sur le site

Internet de l'Office : ocpm.gc.ca/campus-udem. ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE L'OCPM convie les personnes et organismes souhaitant participer à deux séances d'information virtuelles qui seront diffusées en direct sur ocom.gc.ca/campus-udem.

sur Facebook, Youtube et sur Twitter (@OCPMontreal).

Ces séances demeureront disponibles pour visionnement

après leur tenue. La première séance se tiendra le mercredi 10 février à 19 h et servira à présenter les projets de règlement ainsi que le projet de plan directeur de l'Université. À la suite de cette présentation, les citoyens et les groupes seront invités à faire parvenir en ligne ou par téléphone les questions qu'ils souhaitent poser.

Ces questions recevront réponses lors de la deuxième séance d'information virtuelle qui se tiendra le mercredi 24 février à 19 h. À cette occasion, des questions pourront aussi être posées en direct par téléphone.

À compter du 25 février, les citoyens et les groupes pourront donner leur opinion en ligne, par la poste ou par message téléphonique. La date limite pour indiquer son intention de présenter une opinion devant la commission est le 18 mars.

Une première séance d'audition des opinions avec les commissaires aura lieu le 23 mars à 19 h de façon virtuelle et avec une possibilité de présence le 24 mars à 19 h, aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, 1550 rue Metcalfe, 14e étage (métro Peel) si les conditions le permettent.

Ces rencontres se tiendront en conformité avec toutes les règles gouvernementales (normes sanitaires) qui

Renseignements: Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Fait à Montréal, le 20 janvier 2021

Le greffier de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, avocat